



# FORMATION EXTINCTEURS

## LA LEGISLATION

### CODE DU TRAVAIL:

#### Art L4141-1

L'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques pour la santé, la sécurité et les mesures prises pour y remédier.

#### Art R4227-28

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs



## OBJECTIFS:

- Reconnaître les différents types d'extincteur.
- Utiliser l'extincteur approprié au risque.
- Etre capable d'éteindre un feu naissant.

## PUBLIC:

Tout public.

## DEROULEMENT DE LA FORMATION:

Cette formation d'une durée de 2 heures pour un groupe de 12 personnes maxi, comporte un apport théorique ainsi que des exercices pratiques.

A l'issue de cette formation, une attestation de formation sera délivrée.

## PROGRAMME:

### PARTIE THEORIE :

- Causes d'incendie.
- Classes de feu.
- L'extinction.
- Caractéristiques des extincteurs.

### PARTIE PRATIQUE :

- Présentation des extincteurs.
- Utilisation des extincteurs.